CANADIAN GENERAL STANDARDS BOARD

The following standards are hereby cancelled.

2-GP-23b – Sodium Metasilicate
2-GP-25b – Soda, Modified
2-GP-26b – Tetrasodium Pyrophosphate
2-GP-31b – Trisodium Phosphate
2-GP-36a – Sodium Tripolyphosphate

These standards are cancelled because they are superseded by the following respective standards:

15-GP-44M – Sodium Metasilicate
15-GP-42M – Soda, Modified
15-GP-39M – Tetrasodium Pyrophosphate
15-GP-41M – Trisodium Phosophate
15-GP-40M – Sodium Tripolyphosphate

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA

Les normes suivantes sont annulées par la présente.

F2-GP-23b – Métasilicate de sodium
F2-GP-25b – Carbonate de soude modifié
F2-GP-26b – Pyrophosphate tétrasodique
F2-GP-31b – Phosphate trisodique
F2-GP-36a – Triphospate de sodium

Les normes susmentionnées sont annulées parce qu'elles sont remplacées par les normes suivantes respectives:

15-GP-44M – Métasilicate de sodium
15-GP-42M – Carbonate de soude modifié
15-GP-39M – Pyrophosphate tétrasodique
15-GP-41M – Phosphate trisodique
15-GP-40M – Triphosphate de sodium

Office des Normes
Approvisionnements Canada

Specifications Board
Supply Canada

Norme : Métasilicate de sodium

La présente norme s'applique à des qualités commerciales de métasilicate de sodium.

Withdrawn/Retirée

(F)2-GP-23b

Novembre 1968

Remplace (F)2-GP-23a
Avril 1959

Prix: code A

For the English edition order 2-GP-23b

COMITÉ DES SAVONS ET DÉTERGENTS

(Composition à la date d'approbation)

Bayley, C.H. (Président)	Conseiller, ONGC
Ammann, P.J.	G.H. Wood and Company Limited
Atkinson, D.R.	Drew Chemical Limited
Birnbaum, E.I.	Hart Chemicals Limited
Brown, F.E.	NOPCO Chemical Canada Limited
Carrothers, D.F.	Procter and Gamble Company of Canada Limited
Cheesman, H.	Ministère de la Défense nationale
Chevalier, M.	Canadian Mfrs. of Chemical Specialties Association
Clark, K.	Lever Brothers Limited
Cukier, S.	Chemical Developments of Canada Limited
Gibson, R.D.	The Diversey Corporation (Canada) Limited
Girard, J.G.	Ministère de la Défense nationale
Kidd, R.A.	Canada Packers Limited, Davies Division
Mair, Mme T.E.	Ministère des Affaires des anciens combattants
Matthews, J.E.	Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Pamenter, W.D.	Rohm and Haas Company of Canada Limited
Pimm, G.H.	Dustbane Manufacturing Company Limited
Seabrooke, E.A.	Ministère de la Défense nationale
Shaeen, A.	Ministère de la Défense nationale
Sloan, W.N.	Economics Laboratory (Canada) Limited
Smyth, Dr R.B.	Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Trusler, F.W.	Colgate-Palmolive Limited
Tweedie, Mlle A.S.	Conseil national de recherches
Vey, N.	Atlas Chemical Industries Canada Limited
Wilkins, M.B.D.	Ministère des Travaux publics

Agent des normes - L.M. Schacter, ONGC

Withdrawn/Retirée

P R É A M B U L E

Les normes publiées par l'Office des Normes du Gouvernement Canadien sont rédigées par des comités auxquels siègent à titre bénévole des représentants de l'Administration, de l'industrie et des organismes de recherche. Elles sont établies à l'usage de l'État, mais néanmoins mises à la disposition du secteur privé.

L'ONGC accueille avec reconnaissance toute suggestion susceptible d'en améliorer la teneur.

L'Index des normes, publié chaque année, fait l'objet de suppléments cumulatifs trimestriels. Des listes d'adresses permettent la diffusion automatique de l'Index et de ses suppléments, ainsi que des normes se rattachant à des domaines particuliers.

Les commandes et les propositions d'amélioration doivent parvenir à l'adresse suivante:

Office des Normes du Gouvernement Canadien
a/s Ministère des Approvisionnements et Services
88 rue Metcalfe,
Ottawa, Canada
K1A 0S5

Withdrawn/Retirée

2-GP-23b*
Novembre 1968
Remplace 2-GP-23a
Avril 1959

OFFICE DES NORMES DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Norme

MÉTASILICATE DE SODIUM

1. DÉFINITION

1.1 La présente norme s'applique à des qualités commerciales de métasilicate de sodium.

1.2 Voir à l'alinéa 8.1 des précisions sur les conditions d'emploi du produit.

2. PUBLICATION APPLICABLE

2.1 La publication suivante s'applique à la présente norme:

2.1.1 ASTM Standards on Soaps and Other Detergents.

2.2 En l'absence de prescription contraire, cette publication s'entend de l'édition en vigueur à la date de l'appel d'offres.

3. CLASSIFICATION

3.1 Le métasilicate de sodium doit être livré dans ceux des types suivants qui sont prescrits par l'acheteur:

3.1.1 *Type 1*, Pentahydrate ($Na_2SiO_3:5H_2O$).

3.1.2 *Type 2*, Anhydre (Na_2SiO_3).

4. EXIGENCES GÉNÉRALES

4.1 Le métasilicate de sodium de type 1 doit être un produit blanc, granulaire ou cristallin. Le produit de type 2 doit être granulaire.

4.2 Le produit doit être exempt de saleté et d'autre matière étrangère visible.

5. EXIGENCES PARTICULIÈRES

		Type 1		Type 2		Méthode
		Min.	Max.	Min.	Max.	ASTM
5.1	Métasilicate de sodium -					
	en $Na_2SiO_3:5H_2O$, % en pds	98.0	--	--	--	D501, art. 53
	en Na_2SiO_3, % en pds	--	--	91.5	--	D537
5.2	Alcalinité totale					
	(en Na_2O), % en pds	28.5	30.0	50.0	52.0	D501, art. 47-49
5.3	Silice totale (en SiO_2), % en pds	27.5	29.0	45.0	--	D501, art. 50-52
5.4	Matière insoluble dans l'eau, % en pds	--	0.2	--	0.3	D501, art. 55-56
5.5	Carbonates (en CO_2), % en pds	--	1.2	--	2.0	D501, art. 12

* La présente révision n'incorpore que la norme 2-GP-23a et des modifications relatives à la rédaction. Aucune modification de la teneur technique n'a été apportée.

Withdrawn/Retirée

6. PRÉPARATION POUR LA LIVRAISON

6.1 En l'absence de prescription contraire de l'acheteur, le conditionnement, l'étiquetage, l'emballage et le marquage commerciaux sont admis.

7. INSPECTION

7.1 Échantillonnage et essais - Le produit doit être échantillonné et soumis aux essais de la manière décrite dans les articles appropriés de ASTM D501, Chemical Analysis of Alkaline Detergents.

8. REMARQUES

8.1 Utilisations prévues - Le métasilicate de sodium faisant l'objet de la présente norme est destiné à diverses applications de lavage, nettoyage et récurage, avec ou sans savon ou autres détergents et lorsqu'il est demandé un produit modérément alcalin. Il est à noter qu'en raison des conditions atmosphériques ou des conditions de stockage le métasilicate de sodium peut subir des variations de poids.

8.2 En cours d'utilisation normale, une livre de produit de type 2,est équivalente à 1.6 livre de produit de type 1.

8.3 Précisions à donner à la commande - Pour commander du produit par référence à la présente norme, l'acheteur doit préciser:

Le type demandé (alinéa 3.1).
Les modalités de conditionnement, d'étiquetage, d'emballage et de marquage si les usages commerciaux ne conviennent pas (alinéa 6.1).

8.4 Normes apparentées - Lors de la publication, les documents ci-après étaient des normes correspondantes (mais pas nécessairement équivalentes):

8.4.1 ASTM Specification D537, Sodium Metasilicate.

8.4.2 U.S. Federal Specification O-S-604b, Sodium Metasilicate, Technical.

8.5 La publication mentionnée à l'alinéa 2.1.1 est disponible auprès de l'American Society for Testing and Materials, 1916 Race Street, Philadelphia, Pa., 19103, U.S.A.

Withdrawn/Retirée

-o-o-o-o-o-o-